

17 juin 2022

LE RENNES CITYPASS ÉTÉ 2022 PRÊT POUR LA SAISON ESTIVALE

Tous les incontournables de la destination au meilleur tarif

Le lancement de la saison estivale annonce le retour du Rennes Citypass pour profiter des atouts de la destination au meilleur tarif. Disponible depuis le 11 juin et jusqu'au 18 septembre, ce sésame permet la découverte et la visite de Rennes pour une durée de 24 ou 48 heures. Il mêle des offres culturelles avec des accès aux expositions de l'été, des balades sur l'eau, de la gastronomie et des offres pour faciliter les déplacements au sein de la métropole.

Du côté des tarifs, le Rennes Citypass permet de réaliser jusqu'à 60 % d'économies sur le prix public : 19,90 € pour 24h et 29,90 € pour 48h. 100% dématérialisée pour plus de simplicité, l'application gratuite Rennes Citypass permet de retrouver en 2 clics les prestations incluses, les infos pratiques et le Citypass à présenter chez nos partenaires.

Demandez le programme !

Cette année encore, Destination Rennes a concocté 2 versions de son Rennes Citypass permettant aux visiteurs de profiter de la capitale bretonne et de ses atouts à prix réduit. Il inclut notamment les entrées pour découvrir l'exposition phare de l'été "**Pas sommeil**". Installée au Musée des Beaux-Arts, aux Champs Libres et au FRAC Bretagne, cette exposition collective se tient jusqu'au 18 septembre dans le cadre d'Exporama, le rendez-vous annuel de l'art contemporain de la métropole.

Pour découvrir la ville et son patrimoine, les visiteurs mais aussi les habitants, pourront assister à **une visite guidée** à choisir parmi les incontournables proposées par l'office de tourisme : la mosaïque Odorico, le Parlement de Bretagne ou encore le streetart. La version 48h du Citypass permet de bénéficier d'une seconde visite guidée !

Côté nature, **les P'tits Bateaux** sont devenus un incontournable pour découvrir la ville sous un autre angle. Le Rennes Citypass inclut 1 heure de balade sur le Canal d'Ille-et-Rance. L'occasion de découvrir la guinguette La Capitainerie où sont proposées régulièrement des animations durant tout l'été.

Pour les gourmands ou ceux qui ont plus de temps, c'est le **Rennes Citypass 48 heures** qu'il faudra choisir. Celui-ci donne accès à quelques offres supplémentaires dont **une dégustation de produits locaux chez Origines**, le tiers-lieu situé dans l'ancien Hôpital de l'Hôtel Dieu. Côté culture, ce sésame donne accès à plusieurs expositions : celle de **l'Écomusée de la Bintinais** intitulée « La Nature pour modèle », celle du **Musée de Bretagne**, « Celtiques ? » et l'exposition permanente "incroyable cerveau" et l'exposition temporaire "Les horloges du vivant" présentées à **l'Espace des Sciences**.

Raphaëlle Couloigner
06 99 83 86 52
r.couloigner@destinationrennes.com

Un outil pour se déplacer ...

Pour faciliter les déplacements au sein de la métropole rennaise, le Rennes Citypass permet d'accéder à l'ensemble du réseau bus et métro en illimité pendant toute la durée du Citypass. Pour les visiteurs qui préfèrent se déplacer en voiture, 2 mois d'abonnement sont offerts chez Citiz, le service d'autopartage de Rennes Métropole.

...et rapporter des souvenirs de Rennes !

La boutique de l'office de tourisme s'est étoffée et un passage par le Couvent des Jacobins est conseillé pour rapporter des souvenirs gastronomiques ou culturels bretons : La silhouette *The Line* de Rennes, des affiches, des boules à neige et aussi des bières locales ou des sablés bretons sont présentés. Sur présentation du Rennes Citypass, le visiteur bénéficie de 10 % de réduction.

Comment ça marche ?

Une fois acheté sur le site internet www.citypass-rennes.com, le Rennes Citypass est disponible sur smartphone via une application mobile dédiée RENNES CITYPASS. Le visiteur peut alors programmer et réserver ses visites auprès de l'équipe de l'office de tourisme (par tchat ou directement sur place). Le visiteur peut ajouter le QR Code de son citypass directement dans l'application et ainsi le présenter aux sites partenaires. Ces derniers sont identifiables par le sticker « *Rennes Citypass* » collé sur leur vitrine. Le titre de transport est quant à lui à récupérer à l'office de tourisme, à l'aéroport ou à la Maison du Vélo située Place de la gare.

A propos de Destination Rennes

Destination Rennes est une Société Publique Locale dont les actionnaires sont Rennes Métropole et la Ville de Rennes. La SPL a pour mission de renforcer l'attractivité de la métropole rennaise en matière de tourisme urbain et de rencontres professionnelles. Destination Rennes a également comme mission l'exploitation du Couvent des Jacobins, centre des congrès de Rennes Métropole.